

QUESTION 3 > SUR LA GOUVERNANCE DE LA COOP

> Comment pourrait-on améliorer la gouvernance de la Coop ?

Depuis 2 ans et demi, la Coop fonctionne d'une manière qui se veut horizontale (groupes action, CAC, Forums et AG

Cependant, cette organisation montre parfois certaines limites.

> Comment la faire évoluer pour réussir au mieux l'autogestion quand on est environ 300 membres ?

C'est difficile de répondre. Je suis impliquée modérément car peu disponible. De mon point de vue il me semble que la Coop fonctionne plutôt bien, même s'il y a des améliorations à apporter.

Faire tourner les équipes et les responsabilités me semble le plus important, afin d'éviter les luttes de pouvoir ou les "endormissements" par exemple.

Personnellement je me suis peu impliqué dans la gouvernance et les groupes de travail donc à mon niveau je n'ai pas de réponse si ce n'est que je m'investisse.

N'y a t il pas un seuil ou il faut créer du salariat et est-ce incompatible avec un fonctionnement horizontal ?

1 Publier TOUT compte-rendu sous 2 formats

c'est le minimum de transparence due. A défaut , les coopérateurs se détournent de la coop

2. Je ne suis pas certaine que nous soyons 300 actifs.. il y a plutôt désaffection de la participation aux groupes

Les référents ne devraient avoir comme rôle que celui de transmission vers les autres groupes et le CAC.

mettre sur pieds des techniques de participation avec pour objectif une décision consensuelle.

4. On eut imaginer qu'à l'intérieur du groupe com, un sous-groupe de 2 pourrait assister aux réunions de sous groupes à des fins de transmission aux autres groupes

5. Le fait que le CAC ne rende pas compte de ses réunions me fait penser qu'il peut être vu comme un super groupe dirigeant

Difficile de répondre à cette question ;Pour ma part ,ce fonctionnement me convient ;effectivement il ne repose que sur l' engagement de groupes motivés , et cette charge devrait être partagée.Comment ? INCITER à mieux connaître le fonctionnement de la coop

malgré cette période tres particulière que nous sommes entrain de vivre, et faisant fi de quelques critiques essuyées sur la « gouvernance » de la coop, notamment concernant les prises de décision du CAC, (fermeture de la coop.....etc),je trouve que nous avons toutes les instances et tous les outils pour rester dans ce projet d'autogestion et le faire vivre (charte, statuts et R.I) mais nous devons être plus exigeants sur l'appropriation de ces instances et outils par l'ensemble des adhérents et « forcer » un peu plus sur la nécessité de participer(aux groupes d'action, Forums etc..) et de s'engager...

Pour le moment ce type de gouvernance semble donner satisfaction. peut etre permettre une expression plus large en faisant reagir les adherents en direct et sans formalisme par mail aux differents compte rendus de reunion de groupes par exemple afin de synthetiser le maximum d'avis avant d'evoker la question au CAC pour validation.Compte tenu de la situation, il est opportun il me semble , de remettre a plus tard la reflexion sur l'evolution de notre organisation

L'autogestion à 300 membres est très compliquée et les implications très variables. Certaines personnes très impliquées peuvent se sentir un peu essoufflées, alors que d'autres ne s'impliquent qu'a minima.

Une gouvernance avec des « équipes tournantes », autour d'un noyau dur qui fait le relais, pourraient peut-être permettre de répartir plus les efforts ?

Une chose est sûre, l'implication bienveillante de chacun fait que chaque moment passé à la coop est très agréable et motive sur les possibilités de faire évoluer un peu la société, à un petit niveau local en tout cas !

Mettre en place un parrainage pour les nouveaux

Revoir la composition du CAC : plutôt que des représentants par groupe, une équipe de volontaires élus pour animer la coop, qui veille à s'appuyer sur les demandes ou propositions des différents groupes

Prévoir deux représentants bien identifiés par groupe, sur lesquels le CAC peut s'appuyer, qui accueillent les nouveaux dans le groupe et répercutent les décisions du CAC

Déposer systématiquement et immédiatement le compte-rendu de chaque CAC en lecture directe, ouverte à tous, sur le site de la coop

Limiter les pouvoirs des 2 responsables légaux

Adhésion offerte pour les plus démunis et montant de l'adhésion plus élevé par solidarité (pour compenser)

Développer les événements « entre aide » en lien avec les associations intervenant auprès de publics démunis (Maraude, secours populaire...) où les adhérents qui le peuvent pourraient mettre à disposition des produits par des dons, cependant veiller à la dérive de devenir une association caritative et s'éloigner du coeur de la Coop

Organiser des livraisons pour les personnes qui ne peuvent se déplacer (solidarité envers les personnes à faible mobilité)

Faire connaître la Coop (comment???) aux plus démunis ou à un public plus élargi car bon nombre de produits demeurent accessibles dans un monde de consommation décroissant en axant son alimentation sur l'essentiel => Opération « porte ouverte » ou « découverte de la Coop » en lien avec asso touchant un public plus démunis, puis système de parrainage pour accompagner ses nouveaux coopérateurs dans cette transition de la consommation (produits plus chers car meilleure qualité mais consommation plus ciblées donc au final budget équivalent?)

Aie, aie, aie, comment s'éloigner d'un idéal ???

Quelles sont ces limites ? Peut-être commencer par les mettre sur le papier, mener un travail pour identifier les difficultés réelles (au delà du manque d'implication) liées à la gouvernance horizontale pour ensuite réfléchir et trouver des solutions concrètes.

Comment retrouver un souffle démocratique au sein de la Coop ?

En utilisant les outils de la démocratie : en organisant des réunions plus fréquentes et régulières des adhérents, en rendant-compte par une diffusion systématique des informations (où sont consultables les comptes-rendus du CAC indiquant les décisions prises au nom des adhérents ?) , en animant des échanges et des débats sur les orientations...

En faisant tourner les responsabilités, la formule et la composition du CAC, comme émanation des différents groupes, est probablement à remettre en question. De même, l'organisation en groupes de travail mérite d'être ré-interrogée, certains semblent plus autocrates qu'autogestionnaires...(petite perfidie !)

L'animation et la « gouvernance » de la Coop repose sur un nombre trop faible de personnes investies au regard de l'effectif des adhérents. De plus, ce sont parfois les mêmes personnes depuis la création (certes récente) de la Coop. Ne faut-il pas se fixer une règle de renouvellement des instances ?

Au lieu de parler d'autogestion, parlons plus modestement d'animation de la vie associative qui suppose de faire tourner les engagements, d'être vigilants à une plus grande transparence, de faire vivre les instances de manière démocratique...

J'avoue sécher un peu sur la question. Les gens qui travaillent et qui ont des enfants seront toujours moins disponibles que des personnes à la retraite ou ne travaillant pas. Chacun peut intégrer les différentes instances selon ses envies et disponibilités. Je pense qu'il faut le faire savoir régulièrement. L'embauche d'un salarié serait elle envisageable pour permettre aux bénévoles réguliers de souffler un peu ? Faut il augmenter les heures de

bénévolat de chacun ?

La question est difficile, et je n'ai pas la réponse idéale :-)

La problématique : schématiquement on reproche que les décisions soient prises entre un nombre de personnes réduit et que la communication vers les adhérents ne soit que partielle.

On ne peut pas jeter la pierre aux personnes qui s'investissent ! Mais il faut peut-être donner plus de responsabilité aux adhérents avec la règle « un adhérent ne peut pas être « impliqué » dans plusieurs groupes, CAC y compris ?

Pour agrandir le cercle des personnes investies : développer (obliger?) le parrainage lors de l'arrivée d'un nouvel adhérent, Le parrain sera désigné au hasard (et non sur la base du volontariat). Cette démarche d'aller vers l'autre est un 1^{er} pas vers l'implication.

Membres des groupes et du CAC : maxi 1 an

Reste le pb de comment renouveler les membres des groupes et comment désigner les membres du CAC ? Là je pêche !

Je comprends bien la problématique. Y-a-t-il un groupe qui réfléchit sur l'autogestion, qui observe le fonctionnement de la Coop, qui rend compte du fonctionnement des prises de décisions, qui rencontre d'autres expériences d'autogestion ? Cela m'intéresse...

Malgré l'autogestion, il y a toujours des questions importantes à poser à quelques uns qui sont plus au courant que d'autres, et on ne sait pas toujours à qui s'adresser...

Je ne vois pas d'amélioration à apporter le fonctionnement actuel me semble satisfaisant

C'est vrai que ça semble parfois un peu lourd. Je n'ai pas d'idée extraordinaire pour améliorer la gouvernance, sauf 2 propositions iconoclastes :

-alléger drastiquement le fonctionnement en dégraissant les groupes action et en supprimant les Forums (quite à faire 2 AG par an) ;

-tirer au sort (par exemple pour 6 mois) les membres (ou une certaine proportion de ceux-ci) du CAC (et éventuellement des groupes action).

je propose de développer le système de binômes voire trinômes pour mieux connaître le fonctionnement des autres groupes

pourquoi ne pas prévoir également la rotation des bénévoles dans les groupes d'action

par contre je suis pour maintenir autant que faire se peut l'horizontalité dans la prise de décisions, même si parfois cela fait piaffer certain-e-s

Comment pourrait-on améliorer la gouvernance de la Coop ?

Justement par ce biais d'un Forum en ligne où chacun se sentirait libre de s'exprimer donc davantage concerné. Actuellement, cela reste un fonctionnement en grande partie vertical. Certains décident, font fonctionner la structure et la majorité vient acheter, donc uniquement consommer.

Depuis 2 ans et demi, la Coop fonctionne d'une manière qui se veut horizontale (groupes action, CAC, Forums et AG), pour revoir les statuts et le règlement intérieur en détail...Cependant, cette organisation montre parfois certaines limites.

Comment la faire évoluer pour réussir au mieux l'autogestion quand on est environ 300 membres ?

L'autogestion à 300 personnes ?

Déjà les deux heures de participation obligatoire, sauf cas exceptionnel.

Incitation à participer, s'impliquer dans un groupe grâce à une sorte de tutorat, de formation car celle-ci reste trop informelle, au bon vouloir des personnes. Cette démarche n'est pas assez facilitée.

Proposer davantage de rencontres thématiques.

Dans la Charte l'éthique ne pourrait-elle pas aussi concerner le relationnel entre les adhérents ?

Bien sûr la participation sera différente selon la disponibilité de chacun. Mais une base minimum réelle me paraît nécessaire. Venir à la Coop uniquement pour acheter n'a pas vraiment de sens.

J'avoue mal connaître(ou très peu) les limites que pose le mode horizontal de la gouvernance de la coop.

Le moteur est l'implication de chacun, disponibilité limitée, ne suis pas suffisamment actif, (retraite dans 18 mois?)

• Comment pourrait-on améliorer la gouvernance de la Coop ?

Depuis 2 ans et demi, la Coop fonctionne d'une manière qui se veut horizontale (groupes action, CAC, Forums et AG), pour revoir les statuts et le règlement intérieur en détail, Cependant, cette organisation montre parfois certaines limites.

- Comment la faire évoluer pour réussir au mieux l'autogestion quand on est environ 300 membres ?

Idée jetée un peu à la va vite : une partie des personnes composant le CAC et d'autres groupes ou instance seraient tirées au sort, pour un mandat d'une durée de un an.

Personnellement, je suis satisfaite de cette gouvernance. Pourquoi toujours chercher à améliorer les choses quand elles fonctionnent bien ? Cherchons à maintenir le bon fonctionnement actuel. Que ceux qui voient des failles proposent eux des améliorations. Personnellement, je tiens à féliciter tous les membres impliqués dans le bon fonctionnement de la Coop. Bravo !

Les référents de groupe devraient contacter et inviter de nouveaux adhérents pour les inciter à intégrer leur groupe.

Des réunions ouvertes devraient également avoir lieu une fois par mois pour inclure ces adhérents dans des groupes.
